



Bulletin Municipal n°13

Décembre 2019

Mairie de Chilhac 43380
Tél : 04.71.77.41.71
contact@chilhac.fr

Le Mot du Maire

Me voilà élue depuis bientôt 6 ans. Dans quelques semaines, mon mandat arrivera à son terme et je ne me représenterai pas.

Je vais vous faire part dans ce dernier bulletin 2019 de mon expérience et d'une partie de notre bilan à la tête de la commune de Chilhac.

Habitante de la commune depuis 2002, ayant une activité professionnelle au sein même du village avec mon mari, c'est tout naturellement que j'ai répondu favorablement à Mylène Deberle et Marylise Monier lorsqu'elles sont venues me demander de me lancer dans la campagne municipale.

La seule condition était qu'elles soient à mes côtés dans cette aventure.

Dès le départ j'ai voulu mettre mon dynamisme au service de la collectivité.

Il a d'abord fallu trouver une équipe ce qui n'est pas une chose facile dans une petite commune de 200 habitants ; puis tout naturellement nous avons commencé à réfléchir à ce que nous souhaitions faire. Notre volonté étant de poursuivre les réalisations déjà engagées tout en réfléchissant à développer les atouts de notre village et de les mettre en valeur. Et nous l'avons fait !

Nous nous sommes mis au travail dès le lendemain de notre élection :

Tout d'abord la réhabilitation des réseaux d'eaux usées, d'eaux potables et l'enfouissement des réseaux secs. Réalisé en trois tranches ce fut un énorme chantier, mais il était nécessaire au vu de l'état des canalisations existantes et aussi pour envisager ensuite sereinement la réfection des voiries. Ces travaux ont été réalisés sur la base des études initiées par l'équipe municipale précédente quelques années auparavant.

Dans le même temps, nous avons regardé du côté du label des « plus beaux villages de France » afin d'avoir une reconnaissance pour notre patrimoine architectural et paysager. Mais la commune ne disposant pas de document d'urbanisme et étant simplement régie par le régime du RNU (Registre National d'Urbanisme) nous avons essuyé un refus.

Nous nous sommes donc tournés du côté des « Petites Cités de Caractère ». Après réflexion, je trouve que cette reconnaissance correspond tout à fait à notre village. Chilhac est une petite Citée et elle a un caractère volcanique.

Contrairement à ce que certains peuvent penser les Petites Cités de caractère ne sont pas vouées à rester dans leur « jus » en empêchant la réalisation de projets architecturaux et paysager ambitieux. Au contraire, leur démarche consiste à respecter ce qui a été construit et pensé depuis des décennies, mais aussi à regarder l'avenir et les générations futures avec leurs besoins et exigences de vie nouvelles.

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé. Le visage de notre village a changé après une première tranche de travaux. Je ne regrette aucun choix. J'assume et j'assumerai ces investissements. Notre commune n'est pas endettée, des subventions conséquentes ont été trouvées, les emprunts ont été réalisés à des taux très bas et les taux des impôts locaux communaux n'ont pas été augmentés pendant ces 6 années.

Au budget assainissement, un emprunt a été contracté sur 20 ans pour la réhabilitation des réseaux, c'est le seul emprunt supplémentaire que nous ayons dû faire durant notre mandat.

Pour financer la première tranche l'embellissement du village, l'emprunt réalisé au budget général a pris la suite de celui des travaux de l'ancienne mairie pour un même montant emprunté, ce qui permet de ne pas alourdir la charge financière pour la commune.

En dehors des gros travaux cités ci-dessus, il y a le quotidien de la vie communale à gérer, la gestion du camping, du Village de Gîtes, du musée de Paléontologie, l'entretien des chemins communaux, les bâtiments communaux, la voirie, les kilomètres de murs en pierres, les locataires pour les six logements communaux, les associations. Toutes ces petites choses qui sont en charge directe sur le budget communal et qui ne bénéficient d'aucunes aides financières.

En effet, gérer une commune n'est pas une chose simple, mais tout ce qui a été fait par notre équipe a été réfléchi dans le sens du bien commun, dans un esprit de durabilité.

J'en vois déjà certain sourire...

A ceux-là je répondrai qu'il faut oser, qu'il faut savoir prendre des risques mais aussi des coups. Et des coups ; j'en ai pris, le conseil municipal aussi !!!

J'ai été housculée, malmenée voire chahutée. Moi qui ne savais rien de la fonction de maire, et qui m'était engagée pour la collectivité sans aucune arrière-pensée, j'ai découvert une réalité bien étonnante et déroutante parfois.

Oui, il y a des personnes malveillantes, manipulatrices et sans aucune objectivité.

Non, le village n'appartient à personne et tous les habitants ont le droit de s'exprimer et d'avoir des idées pour leur village.

On a beau avoir eu des responsabilités locales, cela ne donne aucune légitimité pour pouvoir dire « moi je sais », « c'est comme cela qu'il faut faire », « vous êtes des idiots et vous n'y connaissez rien... » ou encore de vouloir donner des leçons en permanence.

J'ai découvert durant ce mandat l'ambiguïté humaine à l'état pur. Les problèmes de voisinage qui pourraient se régler avec un peu de savoir vivre et qui empirent par manque d'objectivité et de lâcher prise. Des prises de positions radicales sans avoir chercher à comprendre le pourquoi du comment. Les jugements faciles et gratuits. Les affichages anonymes ...

Rien ne justifie les actes ou les paroles agressives et blessantes.

Pour tout cela et à cause de cela, je ne me représente pas aux prochaines élections municipales. Mais je n'ai aucune amertume car il y a six ans je ne pensais pas qu'un jour je puisse être élue à la tête d'une municipalité. Sereine face au travail accompli, reconnaissante envers mes colistiers et la confiance qu'ils m'ont témoignée, je souhaite avant tout que le calme et le bien vivre ensemble revienne sur notre commune.

Je rajouterai que j'ai également fait la connaissance de personnes merveilleuses dans et autour de notre village et ça, c'est essentiel.

Ceci étant, je suis fière d'avoir représentée la municipalité de Chilhac et ses habitants auprès de la Communauté des Communes, du Département, de la Région, de l'association Nationale et de l'association Départementale des Petites Cités de Caractère. Des liens se sont créés avec toutes ces instances. De part tout le travail accompli et la continuité dans laquelle nous avons œuvré, Chilhac est reconnu comme un véritable acteur du développement de ce territoire.

Au mois de mars prochain je passerai le flambeau avec la volonté d'être constructive et de transmettre les dossiers en cours, les contacts établis et le bilan financier de la commune.

C'est avec un esprit posé et serein que j'arrête mon engagement. D'autres projets m'attendent.

A tous celles et ceux qui ont formulé leurs mécontentements, parfois avec virulence, durant ces six années, je leur dis qu'aujourd'hui le temps est arrivé pour qu'ils s'engagent à leur tour, qu'ils se présentent devant leurs concitoyens et qu'ils tentent de mettre en application leur vision de la vie de notre beau village.

Il y a un temps pour les révoltes et les oppositions, et il en est un autre pour montrer l'exemple et s'engager pour la communauté.

Nos successeurs auront un défi vital à relever. En effet, notre village est beau, il a du caractère comme ses habitants. Mais le bourg se vide, il vieillit et nos jeunes générations n'ont pas envie d'y vivre car les besoins d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier.

Faire évoluer Chilhac tout en conservant son image, lui permettre de vivre et donner de l'avenir au cœur de notre bourg, voilà le défi pour demain !

En conclusion, je m'adresse à tous ceux qui nous ont fait confiance en 2014 : je vous remercie.

Merci de m'avoir permis ce fabuleux et éprouvant voyage.

A toutes et tous les habitants de Chilhac, je souhaite bonne continuation pour le maintien de notre village, pour son développement dans ce paysage politique parfois incompréhensible, et pour l'avenir de nos jeunes au sein de la cité.

Bien à vous, avec toute mon amitié,

Christine Banassat Hentzen





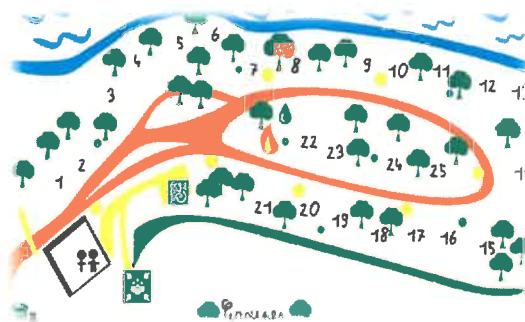
Camping « Au fil de l'eau » :

www.camping-chilhac.fr

Encore une belle année au camping, notamment grâce à la gentillesse et au professionnalisme de Kriesten et Yves. La clientèle allemande est de plus en plus nombreuse et nous voyons aujourd'hui venir aussi des Suisses, Autrichiens, et autres nationalités germanophones. Le camping a ainsi augmenté sa fréquentation de 8%, tandis que la buvette se maintient.

Virginie et Véronique tiennent à féliciter et remercier organisateurs, bénévoles et participants au Festival « Comme un Détour » qui s'est déroulé sur le camping début octobre pour leur respect des lieux.

Les crues de ces derniers jours ont occasionné des dégâts sur le chemin et sur le terrain ; des travaux de remise en état seront à prévoir. La buvette n'a pas été touchée.



Musée : www.museechilhac.com

Le musée a déjà reçu un peu plus de monde que l'an dernier. Louise et Anaïs ont su s'adapter à la flexibilité des horaires en fonction des réservations de visites guidées et d'animation. Les années précédentes, hors juillet et août, de nombreuses personnes et notamment des groupes de marcheurs visitant le village en semaine trouvaient porte close au musée, celui-ci n'étant ouvert que les week-ends. L'ouverture à la demande a permis d'offrir la possibilité de visiter le musée à tout moment. Il est possible que des personnes n'aient pas osé appeler, mais sur l'ensemble, nous avons eu plus de visiteurs hors saison que les années précédentes et nous constatons plus de visites en semaine que les week-ends.

Le bilan de ce fonctionnement est donc concluant.



Village de Vacances : www.vacances-chilhac.fr

Concernant les gîtes, après une année 2018 exceptionnelle, 2019 est revenu à des chiffres plus habituels, mais reste dans une fourchette haute par rapport à ces dernières années. La CCAS nous envoie moins de visiteurs mais continue à renouveler sa participation d'année en année, nous louant toujours autant de gîtes. La possibilité de recevoir des groupes reste le meilleur atout du village !

La disponibilité et l'adaptabilité de tout le personnel ont permis de mutualiser les horaires du musée, du camping et du village vacances, utilisant au mieux les aptitudes et qualités de chacun.

Embellissement du Village - 1^{ère} et 2^{ème} Tranches :

La 1^{ère} tranche de l'Embellissement du village est enfin achevée. A écouter les critiques des villageois, des touristes et des instances co-financeurs de ce projet lors de l'inauguration, c'est un franc succès.

En effet, le vendredi 4 Octobre 2019, Chilhacois, Promeneurs et surtout autorités de la Région Auvergne Rhône Alpes, de l'Etat et de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier ainsi que des Maires du territoire, invités par Mme le Maire de Chilhac et ses conseillers ont participé à l'inauguration de cette première étape du projet. Après la coupure du ruban officiel, des discours et d'une visite des lieux, c'en est suivi un agréable buffet dans la cour de l'Ecole des Sœurs, préparé par Cathy du Bar de « l'Embuscade ».

CHILHAC

La Petite cité de caractère se dirige vers un futur radieux

Chilhac était déjà classée dans le rang des Petites cités de caractère. Avec ses petites ruelles étroites de vieux village fortifié, ses bâtis emprunts d'un passé vigneron et son église romane inscrite à l'inventaire des Monuments historiques, elle faisait avec ravissement le lien entre le passé et le présent. Désormais, elle le fera aussi avec le futur...

En effet, la première tranche de travaux d'embellissement du village a été inaugurée vendredi dernier. Des travaux qui doivent répondre « à ces jeunes qui souhaitent s'installer durablement ici et y construire un nouvel habitat moderne », dit l'édile Christine Banassat



Parmi les élus présents à l'inauguration aux côtés de la maire Christine Banassat, le ministre Brice Hortefeux aujourd'hui vice-président de la région Rhône-Alpes Auvergne.

qui reconnaissait devoir « se » battre « pour faire vivre au quotidien son commerce, son village de Gîtes avec 150 lits, son camping deux étoiles, son musée de paléontologie [...] et pour conserver les volets des

maisons ouverts ».

Avec ces travaux, le petit village de 200 âmes prend des allures de carte postale et ce n'est qu'un début puisque la deuxième tranche devrait débuter en novembre et concernera la

rue des Remparts. Le défi ? Faire le lien entre le passé et le présent encore une fois, puisqu'il faudra préserver les places de stationnement tout en recréant l'emplacement des anciens remparts de la cité.

DÉBORAH LUYRS

Le coût des travaux en bref

À travers le programme Village Patrimoine remarquable, la Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient les communes de moins de 3.000 habitants déjà détentrices des marques reconnues nationalement Plus beaux villages de France et Petites cités de caractère dans la valorisation de leur patrimoine et celles qui souhaiteraient obtenir une de ces deux références nationales.

Sur les 400.000 € déboursés pour cette première tranche de travaux, la commune de Chilhac a ainsi pu bénéficier de 50 % de subvention de la Région, et d'une enveloppe de 120.000 € de l'État.



400.000 € de travaux.

Un effort collectif puisque les privés ont été aidés par la commune pour réhabiliter leur bâti.

La 2^{ème} étape Tranche 2 du projet qui concerne l'Embellissement du Chemin de Rochefaute, la rue des Remparts et la rue du Fossé a débuté ce 25 Novembre et si le temps hivernal le permet, devrait s'achever fin Février 2020. La Tranche 2 au même titre que la Tranche 1 respectera les instructions de l'Architecte des Bâtiments de France, et nous souhaitons que cette dernière reçoive le même enthousiasme de la part de la population.



Vie au Village



Marché d'Été :

Comme chaque année depuis 2015, en saison estivale, Chillhacois et touristes ont pu se retrouver au centre du village sur la Place de Lachaud les mercredis en fin d'après-midi pour profiter du marché d'Été.

Organisé par Mr Rolland Henri, notre fromager, ce marché a connu une bonne ambiance où se mélangeaient produits du terroir à déguster, et artisanat local.

Nous remercions tous les acteurs locaux qui ont participé et animé ces marchés d'été ainsi que vous tous qui avez joués le jeu d'une clientèle fidèle.

Les 30 ans du Musée :

L'Ecran des Etoiles, au soir du 26 Juillet devait projeter en plein air sur la Place de l'Eglise « l'Age de Glace 4 ». Le temps n'étant pas de la partie, c'est une salle comble à l'Ecole des sœurs qui a profité gratuitement de la séance. Les participants à cette journée avaient dans l'après-midi réalisé un jeu de piste dans Chillhac sur le thème de la Paléontologie avec le concours « des Pieds à Terre ».



Repas de nos Aînés :

Ce Dimanche 08 Décembre 2019, le repas des aînés de la Commune s'est déroulé à « l'Ecole des Sœurs » dans une ambiance décontractée. Chacun a pu profiter de l'animation du moment « Souffleurs de

Lune » et les convives ont savouré le repas élaboré avec soin par Cathy du Bar de « l'Embuscade ».



Nous en profitons pour remercier Cathy qui avec dévouement et sourire a toujours répondu présente pour satisfaire les demandes émanant de la Commune, et ainsi dynamiser ce petit village aux multiples ressources.

Pour ceux et celles qui n'ont pu profiter de cet instant convivial pour raison de santé ont été servis à domicile, ou ont reçu un colis afin d'égayer un peu cette fin d'année qui approche à grands pas.

La bibliothèque de Chillhac



Un espace à découvrir : des romans, livres, BD, mais aussi un espace de rencontres, d'animations ...

Nous vous rappelons les horaires de la bibliothèque, ouverte à tous et toute l'année et située dans les locaux de l'Accueil du Village Vacances.

Mercredi de 16 H à 18 H et Samedi de 10 H à 12 H

Après le Cabinet des Curiosités, présentant plus de 40 objets insolites, après les cafés rencontres, les animations thématiques, notre prochain rendez-vous :

LA NUIT DE LA LECTURE le Samedi 18 janvier 2020.

Au programme, du Plaisir, des moments partagés autour de la lecture et d'un bol de soupe !!

Toutes les informations à venir se feront par voie d'affichage, et sur le site municipal.

Nous attendons donc votre prochaine visite à la bibliothèque et si l'expérience vous tente, venez rejoindre notre petite équipe de bénévoles !!

Vie au Village



La jeune association SPHERES, avec moins de deux ans d'existence, a organisé au mois d'octobre dernier son premier et peut-être unique festival au cœur des Rives du Haut Allier, sur le site idyllique du camping de Chilbac.

Cet événement de soutien à un projet collectif original a mobilisé près de deux cents bénévoles, artistes et intervenants de tout horizon, et a su séduire près de 1500 participants en affichant haut en couleurs théâtre, cirque, clown, concerts variés, déambulations, projections, documentaires sonores et de nombreux ateliers, pour tous les âges et pour tous les goûts !



Comme un Détour
Festival 4-5-6 Oct.

Les bénéficiaires de ce festival, où l'ensemble des artistes sont venus gracieusement, sont destinés à venir compléter l'épargne participative qui soutient le projet de l'association SPHERES : acquérir un bâtiment collectivement afin d'y établir ateliers partagés, équipements communs, salles de réunion, événements culturels, espaces de rencontres et de partages, le tout dans un lieu convivial et ouvert à toutes et à tous. Forte de près d'une dizaine de partenariats associatifs, l'association SPHERES constitue également une fédération, ouvrant son projet et ses futurs locaux à différentes associations qui souhaiteraient partager leurs connaissances, leurs activités, leurs dynamiques... Elle incarne ainsi une volonté de mutualiser, là où l'enclavement géographique n'aide pas toujours à nous relier. Au total, c'est près de 10 000 euros qui ont été levés durant ce weekend : une somme conséquente qui vient insuffler un nouvel élan à ce projet collectif, permettant de l'ancrer encore plus dans le réel.

Nous adressons nos plus sincères remerciements à la municipalité de Chilbac, à Cap Vacances, et à l'ensemble des Chilbacois et Chilbacoises pour nous avoir accordé leur confiance et leur soutien en nous prêtant gracieusement les lieux, ainsi que pour leurs différents retours positifs et chaleureux !

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'association et le projet, n'hésitez pas à faire un tour sur notre site internet www.assospheres.org !



Association SPHERES - Aurouze, 43230 Mazerat-Aurouze

Vie au Village



Les rencontres poétiques :

"A l'automne, une douzaine d'artistes venus de toute la France ont travaillé en résidence à la boulangerie. Lors de la restitution de leur travail, les chilhacois ont pu suivre poètes, chanteurs, acteurs, musiciens, plasticiens, performeurs à travers tout le village et partager un repas dans une ambiance de guinguette sur la place de l'église."

Etat Civil



Ils se sont dit « OUI » :

Cécile HENTZEN et Jérémy VIGOUROUX le 20 Avril 2019

Violaine ROUSTIDE et Geoffrey HILAIRE le 29 Juin 2019

Lucie LANGLADE et Thomas PEYROUX le 24 Août 2019

Tous nos vœux de Bonheur aux jeunes mariés.



Ils nous ont quittés :

Monsieur Roger LEOTOING, *décédé le 30 Avril 2019*

Madame Huguette BADET, *décédée le 25 Septembre 2019*

Et dernièrement, Monsieur Alphonse LEOTOING dit « Phonsou »,

le doyen de Chilhac s'est éteint à l'âge de 94 ans, ce 20 Novembre.

A toutes ces familles endeuillées, nous présentons nos sincères condoléances.

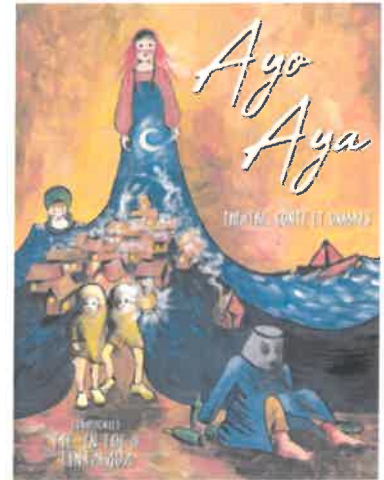
Comité Des Fêtes

Noël !!

Toute la population était invitée au spectacle « Ayo Aya », ce
Dimanche 15 décembre à 16 h
à l'ancienne Ecole des sœurs.

(Conseillé pour tous publics à partir de 8 ans).
Comme d'habitude, les enfants de moins de 12 ans
ont reçu ensuite un cadeau. L'après-midi s'est
terminé par la dégustation de la bûche et le verre
de l'amitié.

Vous avez envie de participer à la vie du village : simplement rencontrer les autres chilhacois, apporter de nouvelles idées d'animations ou vous investir plus ou moins selon vos disponibilités en rejoignant l'équipe de bénévoles lors des manifestations tout au long de l'année alors venez nous rejoindre.



Dimanche 12 Janvier 2020 à 16 H Salle des Associations
Assemblée Générale suivie de la Galette

Les Dames de Chilhac

Activités de l'Association :

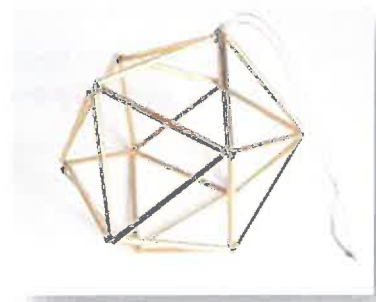
Présidente : Mme Monique BRUN BELLUT
Secrétaire : Mme Véronique BRISSAUD
Trésorière : Mme Annie CAMPREDON

Nos activités se sont poursuivies tout au long de l'année 2019 :

Fabrication de fleurs en bouteilles plastique pour agrémenter le jardin « Miramont », fabrication de himmelis, préparation cueillette et mise en place d'exposition florale, visite guidée de l'exposition « Miro » à Brioude, préparation des « Puces des couturière » du 20 Octobre, apprentissage de la vannerie et réalisation de paniers, repas commun et installation de guirlandes et himmelis.

Nos activités se poursuivront tout au long de l'année prochaine.

Si vous êtes intéressées pour nous accompagner, vous serez la bienvenue.



Le Coin des Associations



5 ans que les Pieds à Terre travaillent à l'éducation à l'environnement mais dehors !
Nombreux Chilhacois se demandent encore ce que nous faisons et comment nous travaillons. Nous allons profiter de ces quelques lignes pour faire un tour d'horizon après 5 assemblées générales à Chilhac.

Cette année scolaire 2018-2019

- ◆ **Un Accueil de Loisirs**
Nous animons l'accueil de loisirs de Chilhac qui se déroule 100 % dehors au camping et alentours. Nous avons une dizaine d'enfants de 7 à 13 ans qui viennent tous les mercredis pour vivre des projets autour de la Nature (découverte, construction, visite...)
Ce printemps les 3-6 ans seront accueillis les mercredis matin. En parallèle, nous accompagnons un groupe d'ados du coin sur leur projet de voyage.
- ◆ **Des séjours vacances**
7 séjours itinérants et sur place offrent aux enfants du territoire des itinéraires ou des activités atypiques pleines de découvertes.
La programmation sort en Mars.
- ◆ **Un tout-petit club Nature**
Où parents et enfants de 0 à 3 ans se réunissent les mercredis pour vivre des animations Nature.
- ◆ **Des animations**
Dans les classes, des classes découvertes, des formations, des animations lors d'événements, ...

Nous sommes 8 à travailler **pendant l'année scolaire** et une quinzaine **pendant l'été**. Nous nous rémunérons en majeure partie par nos activités.

En 2019 il y a du nouveau !

- ◆ Le **centre de ressources** est prêt à vous accueillir vous ou vos hôtes.
Cartes, livres nature, topoguides, ... Tout est mis à disposition en prêt gratuit.
- ◆ Nous ouvrons notre accueil de loisirs **aussi pendant l'été** ! Plein de projets et d'activités attendront vos enfants ou petits-enfants sur le site du camping de Chilhac.
- ◆ Nous travaillons depuis 2 ans à mettre **des poules dans les écoles**.
Cette année notre **kit kot kot** est demandé par 4 écoles !
- ◆ Nous avons amélioré notre visite et notre jeu de piste autour du **musée de la paléontologie** pour attirer des publics de tous horizons. Et nous avons fait de même pour nos visites du **conservatoire du Saumon** et des **jardins du conservatoire botanique**.
- ◆ Nous proposons désormais en lien avec l'Education Nationale une formule de **classe découverte** de 5 jours à Chilhac autour de la rivière Allier.

Nous en profitons enfin pour remercier le conseil municipal et les Chilhacois pour leur soutien dans nos projets. Nous sommes fiers de faire partie de ce village plein de trésors et de dynamisme.

Toute l'équipe des Pieds à Terre



Les Pieds à Terre

Education à l'Environnement
Le bourg 43380 Chilhac

09.53.04.96.95 - 06.52.31.88.86
contact@lespiedsaterre.fr
www.lespiedsaterre.fr



Association loi 1901 Siret : 805 317 682 00013

Infos Pratiques

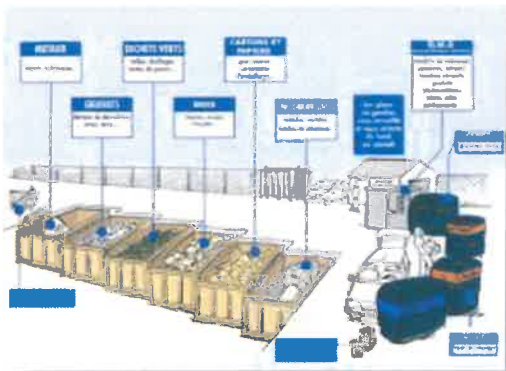
Le composteur :

Depuis son installation en début d'année, dans le jardin « l'ancien cimetière », le composteur de quartier a reçu un vif succès. Si vous êtes intéressés par ce dispositif : rien de plus facile.

Inscrivez-vous directement en mairie, une petite poubelle vous sera alors remise. Bien respecter les consignes de tri et ainsi le compost réalisé se partagera entre tous les utilisateurs de ce composteur.



Fermeture du « Taret » / Déchèterie Langeac :



Vu la fermeture obligatoire du « Taret » à Chillac, et l'interdiction de brûler les déchets verts, nous vous rappelons les coordonnées de la déchèterie à Langeac.

Heures d'ouverture du Lundi au Samedi inclus :

Du 1^{er} Octobre au 30 Mars de 8 H à 18 H

Du 1^{er} Avril au 30 Septembre de 8 H à 19 H

Adresse : ZA Chambaret – 43300 Langeac

Contact : 04 71 77 14 44

Pour en savoir plus : www.sictom-issoire-brioude.com



Secrétariat de Mairie :

Les horaires d'ouverture au Public :

Mercredi de 14 H à 17 H et Vendredi de 9 H à 12 H

Tél : 04.71.77.41.71

Mail : contact@chilhac.fr



Elections Municipales 2020 :

Elles se dérouleront le Dimanche 15 Mars pour le 1^{er} Tour et le Dimanche 22 Mars pour le Second Tour.

Mais pour Voter, n'oubliez pas de vous inscrire sur les Listes Electorales de la Commune !

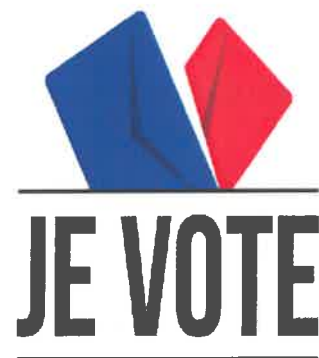
Inscriptions sur les Listes Electorales :

Non, la date du 31 décembre n'est plus impérative.

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année.

Il est rappelé aux ressortissants des 28 pays de l'union européenne autres que la France qu'ils pourront participer aux scrutins des élections municipales de mars 2020, seulement s'ils se sont fait inscrire sur les listes électorales complémentaires municipales.

Par conséquent, toute personne française ou européenne désirant s'inscrire sur les listes électorales de Chilhac est invitée à se présenter en mairie avant le 7 février 2020 munie d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Carte de Séjour) et d'un justificatif de domicile récent à son nom.



Cette date du 7 Février 2020 peut être repoussée dans certaines situations : se renseigner directement en Mairie.

Bilan Fin de Mandat 2014 - 2020

Le coût indiqué est le résiduel (à charge de la commune après déduction des subventions et des dotations éventuelles).



Musée :

➤ 2014 à 2016 : Communication (bâche, site internet ...) Film, Vidéo et Matériel pour Inventaire des collections coût 12 442 € (50 % de subv. obtenue en investissement et 30 760 € d'aide en fonctionnement sur les salaires « Récolement »)

Camping :

- 2014 : Accès au Sanitaire pour Personnes à Mobilité Réduite coût 4 417 €
- Site Internet coût 722 €
- 2016 : Toiture du local coût 12 502 € (30 % de subv. obtenue)



Village de Vacances :

- 2015 : Achats de lits/matelas/têtes de lits coût 7 556 €
- 2016 : Reprise de la toiture de l'Accueil coût 5 620 € (30 % de subv. Obtenue)
- 2017 : Site Internet coût 547 €

- 2014 : Extension Réseau au « Taret » Route de Lavoûte suite aux nouvelles constructions coût 11 139 €
- 2015 à 2016 : Aménagement et entretien des chemins ruraux et curage des fossés coût 15 847 €
- 2014 à 2019 : Réfection de Murs de Soutènement et Sécurisation du Jardin Public « Miramont » coût 8 116 € (80 % de subv. obtenue)
- 2015 : Installation de la WIFI sur Bâtiments communaux coût 2 792 € (70 % de subv. obtenue)
- 2016 à 2018 : Réhabilitation des Réseaux Assainissement/Eaux pluviales/Secs : Travaux et maîtrise d'œuvre coût 254 361 € (56 % de subv. obtenue)
- 2016 : Electrification du Parking coût 6 317 € (45 % de subv. obtenue)
- 2016 à 2019 : Enfouissement du Réseau électrique coût 16 281 € (45 % de subv. obtenue)
- 2019 : Aménagement de la voirie Chemin des Orgues et rue du Bac suite à Rénovation des conduites d'eau par le Syndicat des eaux coût 10 146 €

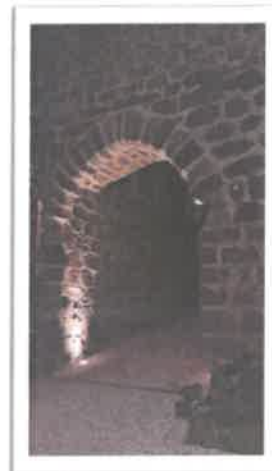


Aire de Jeux :

- 2019 : Aménagement de l'aire de jeux et rénovation du terrain de pétanque coût 24 297 € (50 % de subv. obtenue)

Aménagement du Village tranche 1 :

- 2018 à 2019 : Embellissement de « la Place de l'Eglise, Rue du Château, Place du Blé et la Rue des Vignerons » dont l'inauguration a eu lieu le 04 Octobre 2019 :
Travaux et maîtrise d'œuvre coût 158 884 € (70 % de subv. obtenue)



...

Opérations en cours ...

Aménagement du Village tranche 2 :

- 2019 à 2020 : Embellissement du « Chemin de Rochefaîte, Rues des Remparts et du Fossé »
(Travaux et maîtrise d'œuvre :
Coût prévisionnel de 345 000 € H.T.
Subventionné à 75 % + Dotations)



SPR : Site Patrimonial Remarquable

- 2019 à 2020 : Etude pour SPR
Coût prévisionnel de 50 000 € H.T.
Subventionné à 50 %.



Episode Cévenol



L'Allier sort de son lit



